

EPIAIS-RHUS

rentrée 2026

MAG.

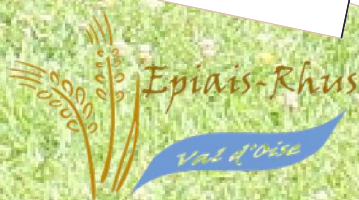
RETOUR EN IMAGES

RENTRÉE

INFORMATIONS CIMETIERE

EVÈNEMENTS À VENIR

.....





Bonne rentrée à tous !



EDITO DU MAIRE

Chères habitantes, chers habitants,

Nous voilà déjà arrivés au début d'une nouvelle rentrée scolaire. Celle-ci rythme beaucoup de vies : enfants, parents, grands-parents... Nous sommes nombreux à être encore concernés par ce mois de septembre, un peu vecteur de renouveau et de changement.

Malgré le maintien d'une ouverture tout l'été et la continuité du service public, la Mairie n'échappe pas à cette reprise et reprend les projets qui ont été mis un peu plus en veille par les administrations générales.

Ainsi, vous avez pu constater que la réfection du mur du cimetière est très bien avancée. Ce beau travail permet au cimetière de garder la place importante qu'il a pour nos familles.

Suite aux nombreuses questions, parfois même transformées en inquiétudes, nous avons décidé d'accorder une page entière (page 14) à notre projet de reprise de concessions afin que celui-ci soit plus clair pour vous et que vous puissiez vous l'approprier. En effet, celui-ci correspond à une demande à laquelle l'équipe municipale se doit d'accorder du temps.

Concernant le city stade, vous l'attendez, nous aussi ! Pour différentes raisons, le chantier a été longuement à l'arrêt.

Nous avons dû revoir le projet dans son ensemble en collaboration avec l'architecte des bâtiments de France (ABF) et la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT). En effet, chaque modification (matériaux, esthétique...) doit faire l'objet d'une validation de ces services. S'ajoutent à cela les possibilités techniques conseillées par l'entreprise. La validation finale a pu se faire mi-juillet. Le chantier devrait reprendre à la rentrée.

Nous souhaitons également attirer votre attention sur les difficultés que les différents acteurs de nos événements rencontrent pour recruter des bénévoles. Malgré des demandes via les réseaux et également via des flyers distribués dans les boîtes aux lettres, les bénévoles sont de moins en moins nombreux. En effet, nos anciens commencent à vouloir laisser les plus jeunes reprendre le flambeau mais se retrouvent bien souvent seuls. J'en appelle donc à vos petites mains, vos idées, et un peu de votre temps pour continuer de faire vivre notre village et lui permettre de continuer de proposer autant d'animations diverses et variées touchant plusieurs types de populations différentes. C'est ce qui fait la richesse de notre agenda.

N'hésitez pas à venir en mairie.

Belle rentrée à tous,

Brahim MOHA, votre maire

Accueil de votre mairie



✉ 22, rue Saint Didier
95810 Epiais-Rhus
☎ 01.34.66.62.33
@ mairie.epiais-rhus@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : fermé
mardi : 9h -12h
mercredi : fermé
jeudi : 17h-19h
vendredi : 9h-12h
samedi : 10h-12h
dimanche : fermé

Pour nous suivre :



EpiaisRhus95810



station : Epiais-Rhus



www.epiais-rhus.fr



YouTube @mairiecpiais-rhus6895

Permanence du Maire et des Adjoints :

jeudi : 17h-19h
samedi : 10h-12h

Conseils municipaux :

retransmis en direct ou en replay sur la chaîne Youtube de la commune

Dernier conseil municipal : 18-06-2026

Prochain conseil municipal : date à définir

Nouveaux habitants :

Vous venez d'emménager sur Epiais-Rhus ? Faites vous connaître auprès de la mairie pour assister à notre demi-journée d'accueil.

N'ayant pas d'information concernant les logements mis en location, si vous êtes locataires, n'hésitez pas à venir vous présenter en mairie. Vous serez également conviés à cette matinée.



SOMMAIRE

03.	Edito du Maire
04.	Infos pratiques
06.	Compte rendu dernier Conseil Municipal
09.	Animations - retour en images
11.	Stop incivilités
12.	Informations
13.	Informations cimetière
15.	Informations communication
16.	Petite enfance
17.	Pour nos séniors
18.	Les associations
19.	Paroles aux associations
22.	Artisans de notre commune et alentours
23.	Etat civil / mots croisés
24.	Agenda

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

- 18 JUIN 2026- 1/3



République française

Commune d'Epiais-Rhus (Val d'Oise) COMPTE RENDU de séance du Conseil municipal du 18 juin 2026 à 20h30

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Maire.

Etaient présents : Brahim MOHA, Maire, Christian SCHMUTZ, Carine ANNEQUIN, Angelo NORIS, adjoints au maire, Nadine LOIZEAU, Dominique LOIZEAU, Jean-Claude BILLAUD, Mickael BLAYA, Emilie VALETTE, Laetitia DALLEMAGNE, Rodrigo TEIXEIRA GONCALVES, Inès ANNEQUIN, André LATOUR, Aurélie PAUBERT, conseillers municipaux,

Absente représentée : Pauline WEIZMANN pouvoir à Brahim MOHA

Le quorum est atteint.

M. Rodrigo TEIXEIRA GONCALVES a été désigné secrétaire de séance,

Le compte-rendu de la séance du 17 avril est approuvé à l'unanimité

1) Commission communale des Impôts Directs : renouvellement des membres

M. le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux, soit au maximum avant le 20 juin 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms (*pour les communes de moins de 2 000 habitants*) dans les conditions suivantes (*se référer aux conditions de l'article 1650 ci-dessous ⁽¹⁾*) :

COMPTÉ RENDU CONSEIL MUNICIPAL

- 18 JUIN 2026- 2/3

AMSELLEM Georges	FOUQUE Dominique
BABBUCCI Franck	JOANNARD Edouard
BALOCHE Valérie	LAVOISIER (STALMACH) Nicole
BATHELIER Marc	MARTINOT Jean-Paul
BELLAY Eric	MAZEL Arnaud
CASTRO José	PAINNECE Roland
CILLARD Yvon	SAILLANT (CHATEL) Jannie
COUSSENS Daniel	SALVI Denis
DELMEZ Pierre	SANYAS Martine
DEMANGE Catherine	SAUVAGE Rose-Marie
DUFEAL Emmanuel	SAUVE Eric
DUTHIL (SCHNEIDER) Annie	TRAMHEL Philippe

2) Tarifs périscolaires : Augmentation des forfaits de garderie

M. le Maire rappelle à l'assemblée que les tarifs de forfait de garderie matin et soir et forfait soir n'ont pas été réévalués depuis plusieurs années.

La commission des affaires scolaires s'est réunie le 4 juin 2026 et propose d'augmenter le forfait soir de 100 € à 105 € et le forfait matin et soir de 140 € à 150 €

il convient de délibérer sur les nouveaux tarifs pratiqués au niveau des forfaits,

Il rappelle que les autres tarifs restent inchangés.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2331-1 et suivants sur les recettes de la section fonctionnement.

Considérant que les forfaits valent pour la période de vacances à vacances (soit environ 6 semaines d'école)

Le Conseil municipal après avoir entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE

Article 1 - A compter du 1er septembre 2026, les tarifs des forfaits de garderie sont modifiés comme suit :

Matin et soir : 150 € / enfant

Soir : 105 € /enfant

Article 2 - Les tarifs de garderie « à la carte » restent inchangés

Article 3 – Les tarifs de cantine restent inchangés soit 5 €/ jour et par enfant

3) Participation aux charges de fonctionnement des écoles : année scolaire 2026/2027

Monsieur le Maire indique que l'article L 212-8 du code de l'éducation définit les modalités de répartition intercommunale des dépenses de fonctionnement générées par l'accueil d'enfants de plusieurs communes.

Il dispose notamment que cette répartition se fait par accord entre la commune d'accueil et la commune de résidence. À défaut, la contribution de chaque commune est fixée par le préfet, après avis du conseil départemental de l'éducation nationale.

Le maire de la commune de résidence n'est cependant pas tenu de participer financièrement, lorsqu'il dispose des capacités d'accueil nécessaires dans son école, que s'il a donné son accord à la scolarisation hors commune et dans un certain nombre de cas de dérogations limitativement énumérées.

Vu le prix moyen départemental, par élève des participations relatives aux charges de fonctionnement des écoles publiques (primaire et maternelle) pour les communes d'accueil, adressé par l'Union des Maires du Val

2

COMPTÉ RENDU CONSEIL MUNICIPAL

- 18 JUIN 2026- 3/3

d'Oise, compte tenu de l'indice à la consommation (hors tabac) au 1^{er} janvier 2026 qui a augmenté de 0,3 %.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE de fixer les participations aux charges de scolarisation des enfants de la commune de la façon suivante :

Ainsi le coût moyen pour l'année scolaire 2026 / 2027 est de :

· École primaire : 527.69 € (2025/2026 : 526.11 €)

· École maternelle : 767.72 € (2025/2026 : 765.42 €)

- 4) Délibération relative aux délégations du conseil municipal consenties au Maire (article L.2122-22 du CGCT) : Précision article 26

Vu la délibération n°2/2026 du Conseil municipal en date du 20 mars 2026 relative aux délégations du Conseil municipal consenties au Maire,

Vu le courrier des services de la Préfecture, en date du 22/05/2026, demandant l'abrogation de la délibération n°2/2026 en raison d'imprécisions sur l'article 26 de ladite délibération (plafond),

Vu l'exposé du Maire,

Considérant qu'il convient d'inscrire un montant plafond à l'article 26 de ladite délibération.

Le Maire propose d'inscrire le montant de 350 000 € s'agissant de demande de subvention auprès des organismes.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le montant plafond de 350 000 €.

L'article 26 de la délibération n°2/2026 du 20 mars 2026 est modifié comme suit : « De demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le Conseil municipal, l'attribution de subventions pour un montant maximal de 350 000 € ».

5) Subvention exceptionnelle à la Croix Rouge

L'association " Croix Rouge " dont le siège est à Ezanville et a pour objet la protection des populations. Dans le cadre des séances de formation organisées au sein de la commune d'Epiais-Rhus, à destination de la population, des écoles et également du personnel communal, je vous propose de verser une subvention exceptionnelle de 300 euros à l'association.

Au vu, de la demande, et compte tenu de la nature du projet qui présente un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

- d'accorder à l'association " Croix-Rouge " une subvention de 300 euros pour l'organisation de séances de formations aux gestes de secours (PSC). Cette dépense sera imputée au chapitre 65

- éventuellement de signer avec l'association la convention ci-annexée précisant les conditions de mise en œuvre de son activité (*objectif, calendrier d'une opération, matériel, personnel, locaux, compte-rendu d'activité*) ;

- d'autoriser M. le maire à signer toutes pièces nécessaires.

Ordre du jour épuisé, le Conseil municipal est clos à 21h45.

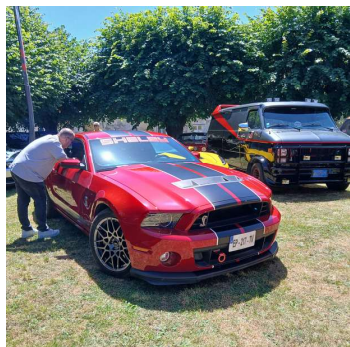
Epiais-Rhus, le 22 juin 2026

Le Maire
Brahim MOHA



Le secrétaire de Séance
Rodrigo TEIXEIRA GONCALVES

Animations - retour en images



Rassemblement voitures américaines :

Un habitant a organisé une nouvelle édition de ce rassemblement.

Les passionnés et les novices ont pu profiter d'un moment de partage sous le soleil. Un concert a animé musicalement l'évènement avec le groupe Chrysalead.



Livres aux CM2

Tous les ans, la mairie offre aux CM2 un livre pour les féliciter de leur scolarité. Cette année, pour promouvoir la culture, un livre a été remis à chaque enfant de l'école, de la maternelle au CM2. Un joli moment de partage culturel.



Fête de l'école

Avec les fortes chaleurs, la kermesse de l'école n'a pas pu se tenir. Néanmoins, les professeurs ont permis aux parents de voir le spectacle de leurs enfants, pendant une soirée un peu plus fraîche et suivie d'un petit apéritif.



Remise des livres CCSI :

L'école s'est encore associée à la communauté de communes pour l'écriture de livres entre les enfants et des écrivains. Une belle initiative qui sera sûrement renouvelée et qui sensibilise les enfants à la lecture et à l'écriture.

DE NOMBREUX ÉVÈNEMENTS SUR EPIAIS-RHUS



Atelier vannerie :

A deux reprises, les habitants ont pu participer à un atelier vannerie autour de la nature. De jolis objets ont été fabriqués et orneront les maisons.

Merci aux organisateurs.



Journée accueil nouveaux habitants :

La première journée d'accueil des nouveaux habitants a été organisée cette année. Nous avons pu rencontrer ceux qui ont répondu présent et leur permettre de connaître un peu mieux notre commune. Nous organiserons une prochaine journée si nous avons connaissance de nouveaux arrivants.



Concert Gospel :

L'Eglise Notre Dame a de nouveau accueilli un concert gospel. Mister Blaiz et son équipe ont permis aux spectateurs un moment sympathique autour du chant. Certains ont même pu pousser la chansonnette à leur côté.

Un prochain concert de musique classique aura lieu en septembre.



Concert visite Bois des Arts

Un concert était proposé au Bois des Arts. Avec la flûtiste Anne-Cécile Cuniot et le clarinetiste Étienne Lamaison, membres de l'Ensemble Zellig. Concert en pleine nature, ressourçant et agréable pour les participants.

Merci à Arnaud Kasper pour cette organisation.

Animations - Fête du Village

Le week-end de Pentecôte est toujours un moment festif sur Epiais-Rhus : c'est la fête du village !

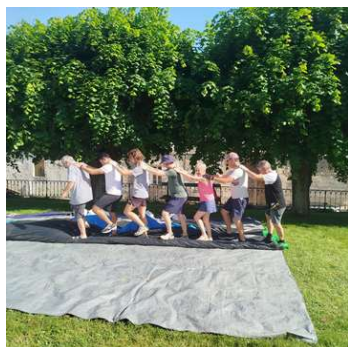
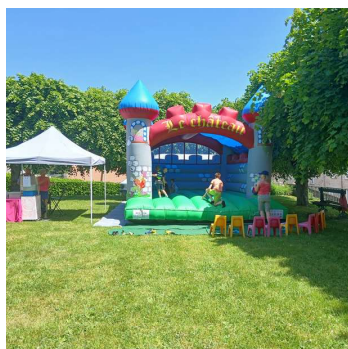
Elle commence par une retraite aux flambeaux le samedi soir suivie d'un feu d'artifice. L'émerveillement était au rendez-vous.

Le dimanche, c'est la brocante et l'ouverture de l'Eglise, avec en son centre la place de l'Eglise et une buvette qui regroupe les exposants, les bénévoles et les promeneurs autour d'un lieu convivial.

Et enfin, le lundi, ce sont les olympiades le matin, pour petits et grands. Les participants ont défendu leur équipe avec plaisir et sourire !

Puis le midi, c'est le barbecue partagé. Le Foyer Rural met à disposition un barbecue. Chacun amène son repas et c'est le moment du grand partage autour des tables installées pour l'occasion.

Nous souhaitons vivement remercier tous les acteurs : organisateurs, bénévoles, promeneurs, exposants... Notamment l'équipe de jeunes du village qui est venue aider à l'heure du repas.



Malheureusement, nous constatons chaque année une baisse du nombre de bénévoles. Sans eux, toutes ces animations ne peuvent pas se tenir. Ces événements sont pourtant importants pour la vie sociale de notre village et sont des moments de partage qui soudent les habitants. Dans nos petits villages, ces animations sont très importantes.

Malgré les appels via les réseaux (illiwap, facebook, site internet) et même les flyers disposés dans les boîtes aux lettres, nous remarquons que les bonnes volontés sont rares.

Le nombre de bénévoles influe énormément sur l'organisation générale et aussi sur la motivation. Il n'y a jamais de surnombre en bénévolat : en effet, plus il y a de monde, moins le travail est contraignant car il y a davantage de relève.

Ne laissons pas le village s'essouffler. Chaque petite main est la bienvenue. N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie ou le foyer rural.

Et si vous avez des idées, proposez-les également et aidez à les organiser !

A très bientôt !



Nous déplorons une recrudescence des incivilités sur notre commune. Et malheureusement, celles-ci sont commises notamment par des habitants du village. Cela est désolant...

Chacun se doit de respecter le code de la route, notamment sur l'interdiction formelle de **stationner sur les trottoirs** (articles R 417-10 et R 417-11 du code de la route, puni d'une amende de 4e classe). D'autant que nous avons remarqué que ces stationnements ont également lieu au moment du passage du bus scolaire, rendant dangereuse l'attente aux arrêts pour nos enfants ! Une tolérance peut-être accordée dans certaines zones du village puisque cela n'a pas d'impact sur la sécurité, mais pas dans les zones les plus denses et dans lesquelles les circulations douces sont très empruntées.

Nous rappelons que **la place de l'Eglise est interdite au stationnement**, sauf dérogation. Celle-ci est attribuée par la mairie selon des critères précis. Si vous ne possédez pas d'autorisation expresse, vous n'avez pas le droit de vous y garer.

Il est également interdit de stationner au niveau **des intersections ou des virages** (article R 417-9 du code de la route, puni d'une amende de 4e classe).

Nous remarquons des circulations à **vitesse excessives** au sein du village. Des personnes extérieures sont responsables de ces vitesses excessives. Certaines opérations de gendarmerie permettent de les

sanctionner. Néanmoins, cela est d'autant plus désolant quand il s'agit des habitants du village. Soyez raisonnables et respectez les limitations de vitesse.

On nous signale régulièrement **des circulations en sens interdit**. Principalement dans la rue des Bruyères, qui est la rue qui mène à l'école. Cela représente un très grand danger pour les enfants, et surtout les plus petits !

La rue des Bruyères est en sens unique, depuis la sente du Butard, jusqu'à la route de Grisy. **Aucune tolérance ne peut être admise, même pour quelques mètres !**

Si ces incivilités persistent, nous serons contraints de faire procéder à des contrôles plus sévères de la gendarmerie. Ce que nous ne souhaitons pas dans un petit village comme le nôtre où tout le monde se connaît et se doit de se respecter.

De plus en plus d'habitants nous sollicitent par rapport aux **végétaux invasifs des propriétés voisines**. Nous le remarquons également sur le domaine public. En cette période estivale, les végétaux poussent très vite. Il est nécessaire de les contenir dans votre propriété et d'entretenir votre terrain (L2213-25 du CGCT).

Enfin, nous constatons également des dégradations sur différents points très dangereux en cette période estivale : **les barbecues sauvages et les feux de déchets dans les bois**. Si vous constatez ce type d'infraction n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie dès que vous en avez connaissance afin que nous puissions réagir rapidement.

INFORMATIONS

le CCAS

Nous avons eu un bel été, avec son lot de fortes chaleurs. Au bord de la piscine, ou au bord de la mer, cela est plutôt agréable. Au travail, cela est plus variable ! Néanmoins, nous avons fait le plein de vitamines D pour la reprise !

Le Centre Communal d'Actions Sociales de la mairie a été présent auprès de nos anciens, vulnérables en cette période : distribution de brumisateurs, visite de sympathie, aide administrative...

Nous faisons de notre mieux pour répondre à vos attentes. Si vous avez d'autres besoins n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Le CCAS se réunira à la rentrée pour définir une aide pour le transport scolaire et un bon de chauffage selon certains critères. Nous vous tiendrons informés via nos réseaux (Illiwap, Facebook, site...).

Pour prendre contact avec le CCAS :

- ☎ • 01.34.66.62.33
- @ • mairie.epiais-rhus@wanadoo.fr (objet : à l'attention du CCAS)
- ✉ • par courrier en mairie.



CANICULE ET FORTES CHALEURS

L'ensoleillement de l'été était agréable. Les fortes chaleurs beaucoup moins, surtout pour les personnes les plus vulnérables.

Le plus dur est derrière nous pour cette année 2026. Mais ne vous laissez pas surprendre l'an prochain. Pensez dès à présent à prévoir du matériel adapté à votre logement et votre situation personnelle (vulnérabilité, finances...).

Nous vous conseillons de prendre le temps de réfléchir aux possibilités qui s'offrent à vous pour ne pas agir dans l'urgence. Ce type d'épisode risque de se répéter les prochaines années...

CAT-NAT

La commune envisage de faire une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle suite à l'été très chaud que nous avons eu. Il est possible que vous constatiez des fissures sur vos bâtiments liées à différentes réactions (retrait gonflement des sols argileux par exemple). Des réparations peuvent être mieux prises en charge si l'état de catastrophe naturelle était reconnu.

Si vous le souhaitez, vous pouvez consolider le dossier en apportant vos précisions personnelles :

- courrier à l'attention du maire pour une reconnaissance de catastrophe naturelle avec explication claire des dommages constatés,
- photos illustrant les dégâts
- tout document que vous jugerez utile (rapport d'experts, attestation d'assurance...).

Date butoir de dépôt des dossiers : 31 octobre 2026

Mur du cimetière

Le chaperon du mur du cimetière, très ancien, était très abîmé et pouvait à terme mettre en péril la stabilité de l'ouvrage. Celui-ci était déjà fissuré en limite de l'école. Cela ne représentait pas un danger immédiat, mais sans intervention, cela aurait pu le devenir.

Pour ces travaux de grande envergure, nous avons fait travailler une entreprise locale d'Ennery en collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France (dont l'avis est obligatoire) et le Parc Naturel Régional du Vexin Français.

Ce mur représente :

- 2 mois de travail à temps plein
- 265 m de couronnement des 4 murs périphériques
- pose d'un tirant de consolidation au niveau de l'école
- environ 1 000 tuiles posées (certaines récupérées)
- reprise du solin
- rejointement au niveau du bâtiment de l'entrée et pose d'un tirant.

Un beau travail qui prendra fin courant septembre / octobre.

Travaux sur concession

Nous avons constaté que des travaux ont été faits sur des tombes du cimetière. Nous vous rappelons qu'aucun changement ne peut être fait sans autorisation préalable de la mairie. Pour information, une concession est un droit d'usage privatif réglementé.

Les travaux tels que repeindre des éléments, refaire une dorure, ou refaire une stèle par exemple, nécessitent une autorisation.

Seul l'entretien de l'existant est autorisé sans démarche particulière (brossage, entretien des fleurs...).

Cet entretien doit être fait par les familles ou avec leur autorisation expresse.



INFORMATIONS - CIMETIÈRE

Reprise de concessions

Nous avons communiqué sur Illiwap, Facebook, et par affichage, de notre volonté de relever certaines tombes du cimetière.

Cela a inquiété quelques habitants. Nous souhaitons vous rassurer : il ne s'agit pas de reprise massive sur l'ensemble de nos deux cimetières.

Nous sommes de plus en plus sollicités pour le dépôt d'urne suite à une crémation. Nous réfléchissons à la possibilité de proposer un espace adapté dans notre cimetière. Les concessions classiques ne sont pas adaptées à ces urnes, notamment par leur grande taille. Cela consomme un espace important inutilement. Aujourd'hui le cimetière est encore suffisant, mais il est nécessaire de réfléchir à l'avenir. De plus, ces cavurnes auront un coût moins important facilitant l'inhumation pour certaines familles plus modestes.

Nous avons plusieurs possibilités :

- la création d'un colombarium : trop onéreux pour notre petite commune et peu esthétique,
- la mise en place d'un espace dédié aux cavurnes : cette possibilité a retenue l'attention des élus. Il s'agit d'une concession plus réduite qu'une concession classique (moins de 1m x 1m).

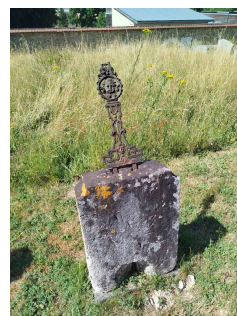
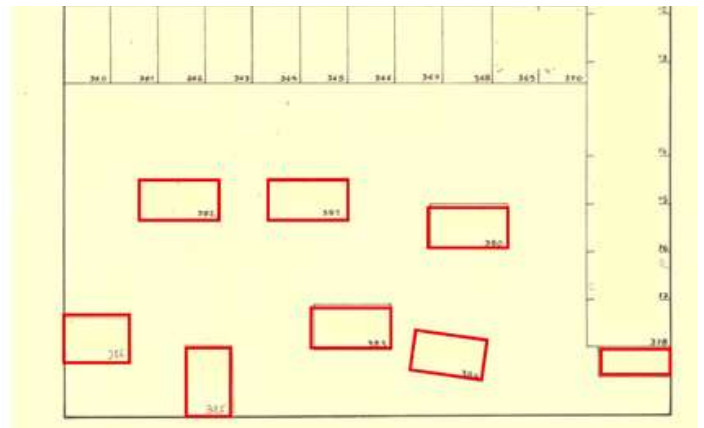
Afin de garder une cohérence dans l'organisation du cimetière d'Epiais, l'emplacement à l'entrée à gauche nous a paru le plus approprié. D'autant qu'un espace de cavurne est associé à un jardin du souvenir, consommateur d'espace, pour y répandre les cendres selon le souhait des défunts et de leur famille.

Dans le périmètre retenu se trouvent actuellement 8 tombes, très anciennes, non entretenues et disposées parfois de manière incohérente (en travers, non alignées). Certaines sont effondrées, des arbres de hautes tiges y poussent et doivent être coupés par nos soins pour ne pas devenir dangereux, une tombe est même quasiment introuvable.

La procédure s'étale sur **2 ans** :

- recherche des familles des défunts (actuellement non connues) par affichage et communication
- constatation de l'état d'abandon
- affichage individuel sur chaque tombe de la volonté de reprendre les concessions
- deuxième constatation d'état d'abandon
- nouvel affichage
- saisine du Conseil Municipal pour valider la volonté de la reprise de la concession
- arrêté de reprise de concession
- reprise de concession avec les pompes funèbres (matériaux et ossements).

Nous sommes au tout début de cette démarche qui prendra au minimum 2 ans et faisons le nécessaire dans le respect des morts. Nous sommes conseillés par des professionnels dans cette démarche.



INFORMATIONS - NOUS SUIVRE



FACEBOOK

Vous pouvez suivre les actualités de la commune sur le facebook officiel d'Epiais-Rhus.

Mis à jour régulièrement, vous pouvez suivre facilement les actualités du village.

N'hésitez pas à "liker" la page.

Il existe aussi un profil de la commune, néanmoins, la mise à jour se fait sur la page.

<https://www.facebook.com/EpiaisRhus95810>

Les autres groupes sont aussi source intéressante d'information. Mais pour tout renseignement officiel, nous vous conseillons de suivre la page officielle ou de prendre contact directement avec la mairie.



ILLIWAP

Illiwap est une application qui propose une solution numérique, permettant à toutes les collectivités de communiquer de manière simple et efficace.

Illiwap permet d'informer, d'alerter et de créer du lien entre les élus et les habitants.

Mis à jour en temps réel, c'est un outil très utile pour se tenir informés rapidement.

Vous pouvez solliciter la mairie pour une parution urgente pertinente.

Cette application GRATUITE est téléchargeable sur tous les playstores (google play, apple...).

N'hésitez pas à la télécharger pour suivre la **station Epiais-Rhus** ainsi que d'autres (communes alentours, SMIRTOM...)



SITE INTERNET

Le site internet d'Epiais-Rhus permet d'avoir un maximum d'informations sur la commune dans sa globalité.

En effet, vous pouvez y retrouver les informations concernant le village, les associations, l'école...

Vous y trouverez également les documents d'urbanisme, PLU ou

encore les parutions municipales.

Il s'agit d'un outil d'informations générales avec des mises à jour régulières. Néanmoins, pour avoir les actualités immédiates, nous vous invitons à vous inscrire sur Illiwap et/ou Facebook.

<https://epiais-rhus.fr/>

Vous pouvez aussi consulter les tableaux d'affichage de la commune que nous essayons au maximum de tenir à jour selon les moyens humains et matériels que nous avons (mairie intérieur-extérieur, arrêt de bus de la Tuilerie-rue de Normandie, arrêt de bus de Rhus).

PETITE ENFANCE

Ecole des Bosquets

La soixantaine d'enfants va reprendre le chemin de l'école en compagnie de leurs professeurs, Audrey Binet (également directrice), Jessica Godet, Anne-Solenn Lepetit, de l'Atsem, Sylvie Mauger et du personnel communal : Natacha Vasseur et Fabienne Ridet. Une nouvelle recrue vient compléter cette équipe : il s'agit de Sandy Medina, qui aidera au repas des maternelles et fera du ménage. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Bonne rentrée à tous les enfants, ainsi qu'aux plus grands qui se rendent au collège, au lycée ou en enseignement supérieur !



Le lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)

Le LAEP continue de se rendre à Epiais-Rhus. Presque une fois par mois, au foyer rural, Rafaële et Isabelle vous accueillent dans un espace de jeux et de rencontres GRATUIT et sans inscription. Ce lieu est organisé pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents... Les futurs parents et les auxiliaires parentales sont les bienvenus également.

Prochaines dates : communication à venir

Caravane Sport Santé

Portée par l'association Ex-aequo et le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du Val d'Oise (SDJES 95), la Caravane Sport-Santé viendra présenter différents sports aux enfants de l'école dans le but de les motiver à pratiquer une activité physique et sportive.

Celle-ci devait s'adresser aux collégiens d'Epiais-Rhus, mais faute d'inscriptions suffisantes, la caravane sera de passage pour l'école des Bosquets une heure, tous les jeudis de septembre à décembre.

L'occasion de découvrir différents sports, dès la maternelle, encadrés par des professionnels du sport et de l'enfance et inciter les enfants à bouger !



Pour nos seniors

Ateliers numériques gratuits

La communauté de communes organise des ateliers numériques gratuits "spécial seniors".

Depuis l'installation numérique au Foyer Rural, nous avons pu recevoir sur Epiais ces ateliers en juillet dernier et ce fut un succès malgré la chaleur !

Nous nous porterons de nouveaux candidats lors des prochaines sessions afin que nos seniors, dont la mobilité est plus réduite, puissent également profiter de cet événement. Pour les plus mobiles, n'hésitez pas à vous inscrire sur d'autres communes.

plus d'infos :
07.80.91.95.75 ou 06.88.72.68.64
ou
ateliersnumeriques95@gmail.com

LA CARAVANE SPORT-SANTÉ À EPIAIS-RHUS



POUR LES SÉNIORS PROGRAMME

MARDIS

Du 15 septembre
au 15 décembre

POUR LES SÉNIORS DE 14H À 15H

↳ Foyer rural - 22 rue Saint-Didier, Epiais-Rhus
Inscription obligatoire via le QR code

SÉANCES DE SPORT GRATUITES

SEMAINE BLEUE

PROGRAMME

Les villes du territoire s'unissent pour vous offrir un programme riche en culture, patrimoine et festivités. Une belle occasion de se retrouver, d'échanger et de s'évader ensemble.

Cette initiative est coordonnée par le C.C.A.S. d'Auvers-sur-Oise, en collaboration avec la commission Solidarité de la Communauté de communes Sausseron-Impressionnistes.

LUNDI 5 OCTOBRE : Ouverture de la Semaine Bleue

- **10h30** Visite théâtralisée du Musée de l'Absinthe avec découverte de la collection à l'époque de la Fée verte avec lecture des lettres de Théo à Vincent à Auvers, suivie d'un cocktail "l'Elixir de la Fée" accompagné de douceurs salées/sucrées et dégustation d'absinthe selon le rituel du XIX^{ème} siècle. Lieu : 44 rue Callé, 95430 Auvers-sur-Oise
- **12h30** Déjeuner et animation spectacle close-up et cabaret animé par le MagicMan. Lieu : Pavillon Van Gogh, rue du Général de Gaulle, Auvers-sur-Oise - Participation : 35 €

MARDI 6 OCTOBRE : Sur un air d'Opéra !

- **11h** Le Bouillon Chartier-Grands Boulevards, une table mythique au charme d'autrefois.
 - **15h30** Visite de l'Opéra Garnier, découvrez les secrets de ce lieu majestueux ! Au programme : les galeries, la rotonde des glaciers, la fontaine de la Pythie, les coulisses, et bien plus encore.
- Participation : 85 €

MERCREDI 7 OCTOBRE : L'art du chocolat par la Maison Valadon !

- **10h ou 14h** (Deux sessions au choix)
Devenez artisan d'un jour pendant 2h chez l'incontournable chocolatier "Valadon". Percez tous les secrets de fabrication de la fève à la création et repartez avec vos douceurs !
- Participation : 42 € - Places limitées : 12 personnes par groupe

VENDREDI 9 OCTOBRE : Versailles, déjeuner à la Cour des Rois !

- **11h** Vivez une immersion d'exception au cœur de ce chef-d'œuvre français. Votre matinée s'ouvrira sur les Grands Appartements et la majestueuse Galerie des Glaces. Après un déjeuner raffiné au restaurant « La Petite Venise » au cœur du domaine, l'après-midi rimera avec flânerie dans les jardins et découverte des châteaux de Trianon. Participation : 60 €

SAMEDI 10 OCTOBRE : de Paris insolite au feu de la Seine !

- **13h** Immersion au cœur du charme secret des plus beaux passages couverts parisiens. Laissez-vous guider sous leurs verrières historiques pour découvrir les galeries Véro-Dodat et Vivienne, avant de prolonger la balade jusqu'au passage Jouffroy.
 - **18h30** Spectacle dîner-croisière au fil de la Seine, rythmé par "Paris Génération Show" et ses airs nostalgiques sur les années disco et yéyé. De retour à quai, la fête continue avec une soirée dansante endiablée sur les meilleurs tubes du moment !
- Participation : 120 €

DIMANCHE 11 OCTOBRE : De Montmartre à Auvers, place aux Stars !

- **14h** Après-midi cabaret survolté ! Place au show, à travers l'art de l'illusion de nos artistes caméléons ! Une Chanteuse Cabaret vous entraîne sur la piste de danse, le tout rythmé par un DJ. Un moment d'exception aromatisé aux bulles de champagne et gourmandises !
- Participation : 35 €

JEUDI 22 OCTOBRE : Au Cœur des Folies Gruss !

- **12h30** Plongez dans un univers féérique et enchanté mêlant repas gastronomique, orchestre live et prouesses en piste ! Laissez-vous totalement envoûter par la magie du grand spectacle GRUSS avant une rencontre privilégiée avec la troupe.
- Participation : 90 €

Pour toutes les sorties en autocar,
les horaires de départ seront communiqués à l'inscription.

RENSEIGNEMENTS

accueilsolidarite2@ville-auverssuroise.fr

06 15 14 12 29 - 01 34 48 03 91

Inscriptions jeudi 3 et vendredi 4 septembre - à partir de 9h

Maison de la Solidarité - CCAS

7 rue Roger Tagliana, 95430 Auvers-sur-Oise

Les associations

aeb95810@gmail.com

L'association de l'école vous propose régulièrement des

événements (soirées, achats, retransmissions sportives...) dont les profits sont entièrement reversés pour des activités scolaires

ou du matériel pédagogique. Vous pouvez y adhérer (10€ par an et par famille) et apporter vos idées ou votre aide. N'hésitez pas à prendre contact avec les parents par mail.



les Amis de l'Ecole des
Bosquets

Epiais-Rhus Passionnement



genevieve.caron55@gmail.com

06.23.75.86.15

L'Association a pour vocation d'œuvrer pour la préservation et la mise en valeur du Patrimoine d'EPIAIS-RHUS et tout particulièrement de son Eglise. Dans ce cadre, elle y organise des manifestations et assure une

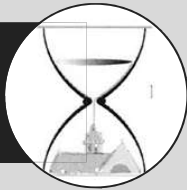
permanence le premier dimanche de chaque mois, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Elle propose également à l'occasion de ces ouvertures et de ces manifestations ou sur demande, des visites guidées de l'Eglise.

Venez emprunter des livres ou des CD à la bibliothèque d'Epiais-Rhus située au premier étage de la mairie. Adhésion : 10€ par famille et par an. Horaires d'ouverture : Lundi : 16h30 / 18h30-Mercredi et Jeudi : 17h / 19h- Samedi : 10h / 12h



Bonheur de lire à
Epiais-Rhus

Epiais-Rhus à la recherche de son passé



jpstal95@outlook.com

L'association vous propose de découvrir Epiais-Rhus à travers son histoire depuis ses origines gallo-romaines jusqu'à nos jours par des expositions ou des publications d'ouvrages.

Plusieurs publications sont disponibles. Prenez contact avec l'association pour les acheter.

L'Epiais de Vigne

marchathelier2195@gmail.com

Culture de la vigne d'Epiais-Rhus, de la taille à la vinification.



Epiais de Vigne

Club aéromodélisme Epiaisien



michel601@live.fr

Le club propose aux passionnés de se retrouver pour faire voler leurs engins et pour partager des connaissances sur le modélisme. N'hésitez pas à consulter leur page Facebook.

dirap@dirap.org - <http://dirap.org> - station illiwap : DIRAP

10, rue Jean Perrin 95 450 Ableiges

La DIRAP a pour but de défendre les populations du parc naturel régional du Vexin et des villes limitrophes contre les nuisances aériennes de l'aérodrome de Cormeilles-en-Vexin et des autres plates-formes aéroportuaires.



DIRAP

Foyer Rural



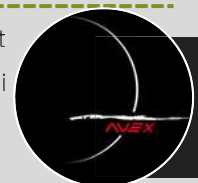
frep@fr-ep.fr

Le foyer rural propose de nombreuses activités tout au long de l'année : cinéma, brocante, soirées diverses, théâtre...

Des activités hebdomadaires sont également proposées : ateliers de peintures, pilâtes, boxe, multisport enfants, yoga, gymnastique... Vous pouvez louer la salle.

Ces astro-photographes et astronomes amateurs passionnés des planètes, des étoiles, du ciel et de l'univers se réunissent chaque mois pour échanger lors de la pleine Lune puisque celle-ci rend toute observation du ciel bien difficile.

Réunion une fois par mois au Foyer Rural.



A'Vex

Parole aux associations



Au début de la neuvième année de culture, nous pourrions penser que désormais il s'agit d'une routine bien établie. En fait, ce n'est absolument pas le cas. D'une part les saisons

se suivent mais ne se ressemblent pas, d'autre part l'expérience acquise et la volonté de progresser conduisent à retenir des aménagements. Ainsi depuis 2025 un couvert végétal avec du trèfle a été mis en place, et au printemps, le rehaussement des rangs commencé l'année dernière fut achevé. L'objectif est d'augmenter la surface foliaire pour obtenir une meilleure maturité: amélioration du taux de sucre et moindre acidité.

En mai, l'Epiais de Vigne a reçu les représentants des associations vigneronnes voisines: Cergy village, Jouy le Moutier et Osny. Chaque année, à tour de rôle, une vigne reçoit ses voisines.

La visite de la vigne et du chai permet alors d'échanger sur les façons de travailler de chacune et d'en retenir les bonnes pratiques. Toujours très intéressantes, ces réunions permettent un partage des expériences avec une grande convivialité.

L'Epiais de Vigne vous donne rendez-vous début septembre pour les journées des associations et du patrimoine, deux belles occasions d'échange et de meilleure connaissance.

Au plaisir de vous retrouver après la période estivale

Le président
Marc BATHELIER



L'association AVEX (Astronomie du VEXin) s'est rendue à l'école des Bosquet pour une sensibilisation à l'astronomie avec pour thème le système solaire le 11 mai dernier.

Pendant la présentation projetée sur écran et les simulations exercées par les membres du club, les élèves ont été curieux et les questions ont fusé.

Encore une séance passionnante.

Un immense merci à la directrice et aux instituteurs qui ont participé eux aussi à ce moment riche d'intérêt.

Ces astro-photographes et astronomes amateurs passionnés des planètes, des étoiles, du ciel et de l'univers se réunissent chaque mois pour échanger lors de la pleine Lune puisque celle-ci rend toute observation du ciel bien difficile.

Sur le site Internet d'AVEX

<https://avex-asso.org> ou sur le Forum, vous découvrirez leur programme, leurs activités et leurs réalisations au travers d'une équipe de passionnés.



C'est la rentrée ! La bibliothèque reprend ses horaires d'ouverture.

Vous y découvrirez toutes les nouveautés et surtout le livre qui vous emportera vers des

sujets variés, tels le jardinage, la cuisine, l'histoire, le roman, le thriller, etc. En fait, un moment d'évasion !

Le temps de lire !

A bientôt !



L'association de l'école (AEB) va rapidement reprendre du service !

Adhérer à l'AEB, c'est soutenir concrètement les projets de l'école et participer à des moments conviviaux entre petits et grands : repas partagés,

animations saisonnières, tournois de jeux vidéo...

Toutes les communications seront sur les réseaux.

Adhésion : 10 € par an et par famille. Contactez-nous sur aeb95810@gmail.com

À très bientôt !

Pour rejoindre ces associations, rien de plus simple :

- contactez les directement grâce aux coordonnées indiquées,
- venez les rencontrer lors des journées des associations en septembre de chaque année.

Parole aux associations



EPIAIS-RHUS PASSIONNEMENT poursuit son action, sans relâche et avec enthousiasme.

Quelques nouvelles :

Les ouvertures mensuelles de l'Eglise (tous les 1^{ers} dimanches de chaque mois) voient le nombre de visiteurs augmenter, de mois en mois, avec des Adhérents d'EPIAIS-RHUS PASSIONNEMENT, qui passent, à chaque ouverture et à chaque manifestation. Nous remercions ces fidèles pour leur soutien indéfectible. Un grand merci à Laurent PINCE, qui assure les visites guidées de l'Eglise, avec passion et talent.

Changement d'horaires :

L'étude du flux des visites à l'occasion de ces ouvertures, nous amène à proposer de nouveaux horaires :

A partir du 2 août prochain : l'ouverture de l'Eglise sera assurée, tous les 1^{ers} dimanches de chaque mois : de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Visite de l'Eglise, à la torche :

Au printemps, en partenariat avec le Parc Naturel Régional du VEXIN Français (PNR), EPIAIS-RHUS PASSIONNEMENT a présenté : une visite originale de l'Eglise « A la torche ». Visite assurée par un Guide Conférencier du P.N.R. Un moment particulier et inoubliable où le magnifique mobilier de l'Eglise nous est apparu sous un jour nouveau, éclairé à la seule lumière des torches. Nous adressons nos vifs remerciements au Président du PNR, Benjamin DEMAILLY, à Léa PETARD, Animatrice de l'Architecture et du Patrimoine du PNR et à Olivier, notre Guide, aussi sympathique que compétent, pour nous avoir permis de vivre ce beau moment. Expérience inoubliable, que nous espérons pouvoir renouveler pour ceux qui n'ont pas eu la chance d'y participer.



Le magnifique Retable de notre Eglise se distingue ! :

Tel que nous vous l'avions annoncé dans le précédent bulletin, LE RETABLE, mobilier remarquable du XVII^{ème} siècle, situé en fond de Chœur de notre Eglise, a suscité l'enthousiasme d'un Jury composé de Philanthropes, passionnés du Patrimoine. Ces amoureux de l'Art et fins connaisseurs, ont, en janvier dernier et après délibération, accordé, à l'unanimité des voix, le 1^{er} prix, du Concours National des Mécènes, organisé par la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français à cette remarquable pièce de notre Patrimoine. Prix assorti d'une subvention de 15 000 €.

Une grande fierté pour notre Village et un encouragement pour notre Association, à poursuivre son action pour la sauvegarde de ce joyau exceptionnel qu'est NOTRE DAME D'EPIAIS-RHUS.

Sa restauration ne pourra être réalisée, que lorsque les désordres fautifs de sa détérioration seront stoppés. Désordres dus à une forte humidité, générée par le mauvais état de la toiture et les remontées capillaires importantes qui trempent le sol du Chœur, particulièrement au niveau du Retable, imbibé par le haut et par le bas, ce qui génère de graves atteintes à l'intégrité de ce mobilier rare.



Parole aux associations



La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), qui a récemment rencontré Monsieur le Maire et son 1^{er} Adjoint, pour une visite de l'Eglise dans le cadre de sa future restauration, a confirmé la qualité artistique exceptionnelle du Retable et la nature remarquable de notre Eglise. Notre Association remercie Monsieur le Maire de l'avoir conviée à participer à cette intéressante réunion.

Dans le cadre de la future restauration prévue de l'Eglise, des investigations sur la composition et la nature du sol vont être diligentées par la Municipalité. Investigations préalables, indispensables avant d'entamer une telle restauration. S'ensuivra une étude, réalisée par des spécialistes, pour définir la nature des interventions à prévoir pour la restauration du Retable et leur coût. Il faudra donc attendre « un certain temps », inévitablement long, voire très long, avant que le début de la restauration de cette magnifique pièce du Patrimoine ne s'engage, en espérant que son état de détérioration le permette encore à ce moment-là. EPIAIS-RHUS PASSIONNÉMENT fait le choix de voir dans l'attribution du prestigieux prix décerné au Retable de notre magnifique Eglise, un beau présage et un message d'espoir.

Journées Européennes du Patrimoine :

Les Journées Européennes du Patrimoine du mois de septembre 2025 avaient, comme l'année précédente, drainé un flux important de visiteurs. Nous espérons la même affluence pour les Journées Européennes du Patrimoine 2026, qui se tiendront les 19 et 20 septembre prochains. Nous aurons l'occasion de communiquer prochainement à ce sujet.

Nous comptons sur votre visite et sur votre soutien. Notre Eglise le mérite.



Les associations et les maires des communes riveraines ont envoyé un courrier au ministre des Transports (copie ci-jointe) afin qu'il fasse amender

le projet d'arrêté avec :

- la mise en place d'une plage de silence stricte les dimanches et jours fériés de 12h à 15h en interdisant les vols de l'aviation légère, ce qui restreint la période de vol de moins de 4%,
- en incluant une « clause de revoyure » stipulant la réalisation d'une évaluation des résultats obtenus avec l'application de l'arrêté,
- qu'il n'y ait pas d'activité touristique hélicoptères locale.

Afin de marquer le soutien des populations à cette initiative pour la protection de leur cadre de vie, la DIRAP a lancé une pétition dont le lien :

<https://www.change.org/p/pour-un-arrete-de-restriction-plus-protecteur-sur-l-aerodrome-de-pontoise-cormeilles>

Moyens de communication de la DIRAP :

Illiwap : dirap

Mail : dirap@dirap.org

Whatsapp :

<https://chat.whatsapp.com/Ib4S7NJUwYy4JtFBqstfdQ>

Site internet : <http://dirap.org/>

Les artisans

Alvira

Alarme, vidéo surveillance

1, rue du Présard

06.16.24.94.05

Auto Transport (Ludovic TOUAT)

Transport de personnes, chauffeur privé
(taxi conventionné)

06.86.83.21.16

autotransport95@gmail.com

www.autotransport95.fr

Ela'ssist—Assistance gestion

06.52.56.35.15

audrey.rycerz@ela-ssist.fr

Jim ONILLION plombier

22, route de Vallangoujard

01.34.66.42.01

06.75.50.75.02

Aurélie PAUBERT

Créatrice de bijoux et

06.61.44.47.22

<https://www.ecridepierre.fr/>

Rémi PAUBERT

RPhotographe - vidéaste à domicile / sur site

portrait, famille, corporate, artiste

06.61.78.20.26

<https://rplabs-studio.fr>

Pro Sign Communication

(Julien MILLET)

Graphisme, covering

06.18.79.37.56

contact@pro-sign.fr

www.pro-sign.fr

Soreclim

Installation d'équipements thermiques
et de climatisation

01.34.66.62.38

www.soreclim.fr

Tramhel Concept

Conception, réalisation de toute pièce métallique

3, sente du Butard

06.73.66.95.12

philippe.tramhel@wanadoo.fr

Vert Compost

Fourniture de terre, compost,
terreau et terre de bruyère.

Route de Livilliers

01.34.66.41.70

L'artelier

Atelier carrosserie

18, route de Beauvais

01.34.66.43.96

Santé, bien-être, petite enfance

Nathalie DUVAL

Naturopathe

06.74.77.92.82

Juliette MONCHECOURT

Ostéopathe à domicile

06.83.40.78.83

Christelle CASTRO

Assistante maternelle

2bis, rue des Bruyères

06.61.42.27.36

Laurence LEFEUVRE-COLL

Sophrologue

06.34.09.79.82

www.leurencelefeuvre-sophrologue.fr

Infirmiers libéraux à Grisy-les-Plâtres

MALLERET et PRAUD

06.47.61.59.60 7/7j

Elodie MIERMONT

Assistante maternelle

7 bis, rue des Bruyères

06.52.78.33.33

NOUVEAU MEDECIN GENERALISTE A CORMEILLES-EN-VEXIN (RDV sur DOCTOLIB)
Docteur Firas KAZKAZ 47 rue Curie à Cormeilles-en-Vexin

- NAISSANCES -

- Estelle TURCHI née le 08 avril 2026

Nous lui souhaitons la bienvenue !

- MARIAGES -

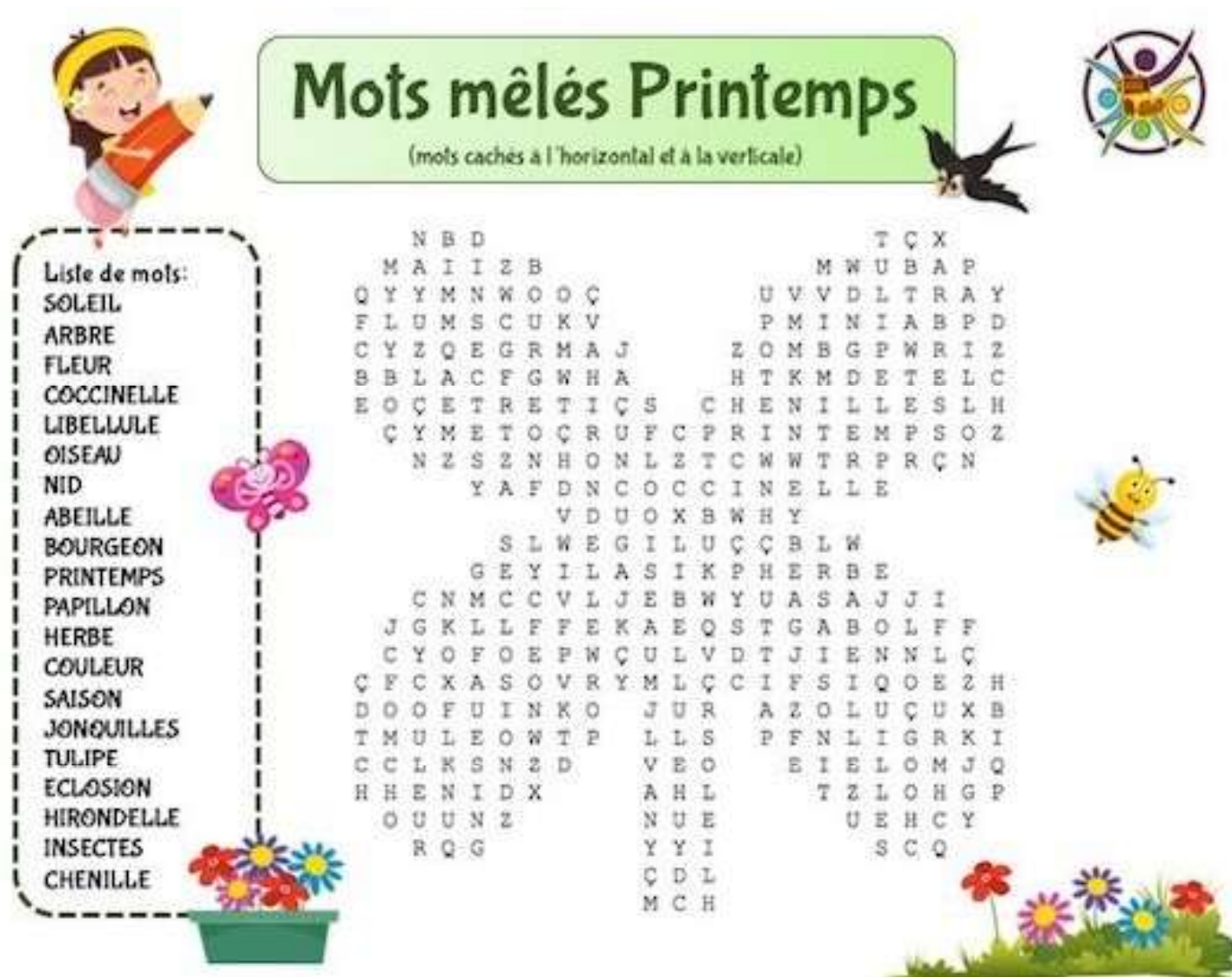
- Pierre CLAIRIN et Joséphine GILBERT le 23 juillet 2026

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur !

- DECES -

- Christian LARUELLE décédé le 23 juin 2026

Nous adressons toutes nos condoléances à la famille.





Septembre

LAEP - date à venir

- 01.** Rentrée des classes
- 05.** Forum des associations - Foyer Rural
- 05.** Bois des arts (payant)
- 06.** Ouverture de l'Eglise 10h/12h-14h/17h
- 13.** Fête intervillages - Labbeville
- 14.** Ciné "de la comédie française" 20h30
- 15.** Caravane sport santé pour les séniors
- 19.** Soirée observation du soleil - A'Vex
- 19-20.** Journées du Patrimoine : ouverture de l'église, exposition voitures anciennes, ouverture Bois des Arts
- 22.** Caravane sport santé pour les séniors
- 27.** Concert classique à l'Eglise
- 29.** Caravane sport santé pour les séniors



Octobre

date à définir Cinéma

- 04.** Ouverture de l'Eglise 10h/12h-14h/17h
- 06.** Caravane sport santé pour les séniors
- 13.** Caravane sport santé pour les séniors
- 17.** Vacances scolaires
- 17.** Formation Croix Rouge (sur inscription) - Foyer Rural
- 20.** Caravane sport santé pour les séniors
- 27.** Caravane sport santé pour les séniors

